

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





Marie-Christine REICHART
Présidente Familles Rurales Marne



La Fédération a fait face en 2023, comme il se doit, pour mener à bien des chantiers ambitieux et légitimes. Toute cette énergie déployée vise à consolider les organisations structurelles, afin d'appréhender les différents contextes sociaux-économiques à venir.

Comme annoncé à notre dernière Assemblée générale du 16 juin 2023, les associations employeurs ont transféré l'activité de l'aide à domicile à la Fédération au 1^{er} octobre 2023.

La reprise de cette activité favorise le passage à la nouvelle convention collective de la **B**ranche de l'**A**ide à **D**omicile au 1^{er} janvier 2024 et la préparation du futur Service Autonomie.

Nous remercions chaleureusement les associations qui se sont pleinement impliquées durant de nombreuses années et réfléchissons avec les bénévoles pour le maintien du lien avec les aînés.

La Fédération valorise le binôme bénévole/professionnel, en l'inscrivant au centre de son nouveau projet fédéral 2024-2028.

Elle continue à renforcer son rôle et sa présence auprès des associations locales sur le département par le déploiement de chargés de territoire, d'animateurs et de conseillers numériques.

Nous remercions vivement le Conseil départemental et la CAF pour leur soutien dans les projets et le développement d'activités, renforçant la présence et la visibilité de la Fédération auprès des familles, avec l'ouverture progressive d'Espaces de Vie Sociale.

La Fédération accompagne tout naturellement ses associations, mais elle est également employeur de 350 salariés sur l'ensemble de ses activités. Je remercie les cadres pour leur engagement sincère et fidèle, avec la direction nous devons continuer à prendre soins d'eux. Je sais qu'ils veillent sans relâche à l'amélioration des conditions de travail de leurs différentes équipes, afin de développer le sentiment d'appartenance à Familles Rurales.

Au plaisir de vous retrouver et d'avancer ensemble.



Le BUREAU : Danielle HAUTECOEUR Secrétaire, Magali PERIN membre, Marie-Christine REICHART Présidente, Nathalie BACQUENOIS Trésorière et Alain LECUYER Vice-président.

Depuis plus de 70 ans, la Fédération accompagne au quotidien ses associations membres.

- Nos engagements de qualité
- L'adaptation au territoire en proximité des familles
- Une approche globale de la famille
- La dimension qualitative des services et leur continuité

AGIR AU PLUS PRÈS DES ASSOCIATIONS ET DES TERRITOIRES

Les temps forts avec les associations

- ◆ **27 et 28 mai – Le Raid Air aventure** a de nouveau réuni 8 équipes de 30 jeunes (12 à 17 ans) avec 10 accompagnateurs. 4 associations avec une professionnelle ont organisé un rallye sur le secteur vitryat.
- ◆ **2 juillet - Bouge en famille-** à Montmort-Lucy - 21 bénévoles des associations de Montmort-Lucy, Baye et Montmirail et 3 professionnels ont organisé un dimanche familial avec 71 familles recensées, soit 235 personnes (102 enfants et 133 adultes), enfants âgés de 2 à 17 ans.



- ◆ Temps de représentation sur **les foires et forums**
Foire de Printemps sur la prévention seniors, avec 9 bénévoles et 2 professionnels
Foire de Châlons de septembre avec 4 bénévoles et 6 professionnels
Forum de Vitry-le-François – contre le cancer avec 3 bénévoles et 2 professionnels

- ◆ **Du 03 au 13 octobre – La Semaine Bleue « c'est 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ! »**

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Elle a pour vocation de valoriser la place des aînés dans

notre société et l'importance des liens entre les générations. Chaque année, des actions sont organisées autour d'une thématique. Dans la Marne, le comité de pilotage réunissant une vingtaine de bénévoles des associations Familles Rurales accompagnées de 2 professionnels, a organisé 5 événements réunissant entre 60 à 188 personnes : ateliers et défilés, spectacles et repas dansant, ateliers intergénérationnels et marches pédestres sur le secteur sud-ouest du département.

- ◆ **Les 14 et 15 octobre, le Congrès national de Familles Rurales a réuni à Metz,**

1 200 responsables associatifs bénévoles et salariés des 80 Fédérations départementales et régionales. La délégation Marnaise comptait 22 bénévoles et 12 professionnels. Au programme, conférences thématiques, ateliers fabriques de projets, animations culturelles, séquences réseautage autour des 6 thématiques de travail majeures pour s'outiller afin de réussir les transitions à venir.



Deux outils ont été présentés et diffusés aux participants pour leur permettre d'engager des actions concrètes pour les transitions, mobiliser et créer des synergies avec les acteurs du territoire : **La Boussole des transitions et le Guide des transitions.**



Les actions menées

◆ Evolution de la Mobilité solidaire

Le dispositif Mobilité solidaire a connu une très forte progression en 2023 : + 41 % en nombre de Kms et + 80 % en nombre de trajets.

L'assouplissement des conditions d'accès au service (suppression du plafond de ressources) et l'élargissement de son utilisation (plus de limites en nombre de trajets) ont porté leurs fruits.

Cette progression a également été favorisée par la création de 5 postes de chargés de territoire, soutenus par le Conseil départemental. Afin d'avoir une meilleure connaissance de la situation et des besoins des bénéficiaires SAAD, des visites à domicile ont été mises en place pour les inscriptions.



◆ Des actions numériques en direction des seniors 42 participants avec 3 associations

Recrutement de deux conseillers numériques en septembre afin de développer de nouvelles actions collectives, mais aussi individuelles.

5 ateliers

- ◆ 1 atelier sur ordinateur à Lachy
- ◆ 4 ateliers sur tablettes / smartphones
(2 à Frignicourt, 1 à Isles sur Suippes et 1 à Val des Marais)

◆ Des ateliers de prévention :

83 participants avec 6 associations

A noter : 5 associations qui avaient initié en 2022 des ateliers ont prolongé en 2023 avec 20 séances supplémentaires.

4 ateliers Bien-être

- ◆ 2 ateliers sophrologie (Outines et Pargny-sur-Saulx)
- ◆ 1 atelier yoga (Pleurs)
- ◆ 1 atelier réflexologie (Oeuilly-Leuvrigny)
- ◆ 2 ateliers « J'envis'âge ma retraite »
- ◆ 1 atelier « Prendre soin de moi » à Bazancourt
- ◆ 1 atelier « Partager en famille » à Larzicourt avec l'association Le Pass'âge du Perthois Bocage et Der.

◆ Soutien aux associations :

- ◆ Trois réunions de préparation des centres d'été ont eu lieu avec 24 responsables associatifs et 7 directeurs
- ◆ 22 visites de soutien ont eu lieu sur les accueils de loisirs
- ◆ Administrateurs et professionnels se sont rendus à 22 assemblées générales d'associations locales

- ◆ Les professionnels ont assuré 157 réunions au sein des associations afin de les accompagner dans la gouvernance ou le suivi d'activités et le montage de projets.

DES PROJETS À VENIR D'ANIMATION DE LA VIE LOCALE

◆ L'implantation des Espaces de Vie Sociale fédéraux

Il existe 4 espaces de vie sociale en milieu rural géré par les associations de Loisy-sur-Marne, Centre culturel Pargnysien, Vienne-le-Château et environs et Jonchery-sur-Vesle et environs. Ces lieux accueillent les habitants d'un territoire et développent de nombreuses actions et services pour les familles.

Convaincue de la pertinence de ce type de structure, la Fédération a présenté un projet de gestion et création de nouveaux EVS auprès de la CAF dans le cadre du renouvellement de la convention pluriannuelle de partenariat. 11 réunions ont eu lieu en 2023 avec des élus de 6 collectivités ciblées afin de présenter notre projet et convaincre de l'intérêt à travailler ensemble sur les dynamiques des différents territoires concernés.

Ce sont des espaces qui vont permettre aux habitants, aux familles, aux jeunes, aux associations et acteurs locaux d'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets. Ils participeront aux instances de pilotage et à la mise en œuvre d'actions. Celles-ci peuvent répondre à des besoins individuels ou collectifs et toujours en complémentarité avec l'existant. La prévention sera systématiquement présente avec le déploiement de Mobilité solidaire, l'accès au numérique, des ateliers de bien-être mais également d'autres actions possibles comme l'accompagnement à la fonction parentale, les droits des familles, le développement des liens sociaux intergénérationnels, la solidarité, l'inclusion, l'environnement.

A ce jour, nous avons 2 espaces dédiés : Moussy et Larzicourt que nous allons pouvoir aménager, 3 locaux transitoires à Suippes, Courtisols et Fère-Champenoise pour assurer une présence sur le territoire en attendant des espaces plus adaptés, le projet est toujours à l'étude sur Montmirail.



Nous commençons à organiser des réunions publiques pour présenter la démarche participative et partenariale de ces espaces de vie sociale. Nous collectons les besoins des habitants à partir d'un questionnaire et allons à la rencontre des familles, des associations, des acteurs locaux.

Des comités de pilotage locaux vont se mettre en place avec les associations locales et les autres partenaires. Il est prévu fin 2024 de présenter les projets sociaux des Espaces de Vie Sociale à la CAF, afin d'obtenir les agréments nécessaires.

LE RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Grâce au soutien du Conseil départemental et de la CAF, nous avons pu recruter différents profils de professionnels pour mener à bien le projet de développement des actions sociales et familiales. Nous sommes passés de 4 à 13 professionnels de terrain. Des changements dans l'organisation du service ont été nécessaires : une nouvelle répartition des territoires d'intervention avec les associations qui les composent et de nouvelles fiches de poste :

- ◇ 1 directrice adjointe en charge de la vie associative
- ◇ 1 assistante de direction
- ◇ 3 chef(fe)s de service
- ◇ 6 chargés de territoire qui seront sur les futurs espaces de vie sociale
- ◇ 3 conseillers numériques qui interviennent sur différents territoires
- ◇ 1 animatrice fédérale

L'équipe a été accompagnée par des formations adaptées : manager une équipe, créer un tiers-lieu en milieu rural, élaborer un projet social, accompagner au numérique, impulser une dynamique jeunesse.

LA PRÉOCCUPATION DE LA PRÉVENTION AU CŒUR DES SERVICES

Plusieurs réunions des cadres des services de la vie associative et de l'aide à domicile ont eu lieu autour d'un objectif commun : accompagner davantage les personnes aidées par des actions de prévention et de solidarité.

Chaque professionnel des deux services seront préparés afin d'écouter et de repérer les fragilités, informer et orienter vers des activités qui pourront répondre aux besoins. Par exemple Mobilité Solidaire peut permettre aux personnes isolées de se rendre à des activités faites par les associations locales, créant ainsi du lien social.

Des rencontres ont commencé au domicile des usagers SAAD.

SERVICE AIDE ET SOINS À DOMICILE

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

◆ La gestion directe

Au 1^{er} octobre 2023, les associations ont transféré à la Fédération leur activité SAAD. Ce passage en gestion directe réfléchi depuis 2022, vise à sécuriser les flux financiers et la gestion des ressources humaines. Il permet d'optimiser les organisations, de soulager les bénévoles d'une fonction employeur lourde à gérer et de se mettre en conformité dans le cadre du futur service autonomie.

Les associations ont été accompagnées par les administrateurs et les professionnels pour procéder au transfert de l'activité tout au long de 2023. Elles ont tenu un Conseil d'administration et ensuite une Assemblée générale pour entériner ce transfert. 189 salariés ont intégré la Fédération.

Les associations locales ou associations de territoire qui avaient une autre activité que le service à domicile, poursuivent leur fonctionnement. Les associations ayant uniquement l'activité domicile sont dissoutes une fois les comptes 2023 validés.

Le passage en gestion directe renforce le rôle de la Fédération en matière de ressources humaines et facilite au quotidien la planification des interventions, la sectorisation des salariés, les actes administratifs.

Les « bénévoles SAAD » sont sollicités pour poursuivre leur bénévolat sur d'autres projets tels que Mobilité solidaire, la défense du consommateur, la représentation des familles, le lien social.

◆ La dotation qualité du Conseil départemental

« L'article 44 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022, prévoit une refonte du modèle de financement des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, visant à améliorer leurs conditions de solvabilisation ainsi que la qualité de service.

Les orientations sont complémentaires à l'engagement de longue date du Département pour le secteur de l'aide à domicile, notamment manifesté par une tarification horaire supérieure au nouveau plancher légal et parmi les plus élevées du territoire national et par diverses actions de soutien à la modernisation des services. »

Les actions ouvrant droit au financement par la dotation complémentaire doivent permettre de réaliser un ou plusieurs des objectifs suivants, listés à l'article L. 314-2 du CASF :

- ◇ Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités
- ◇ Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés

- ◇ Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire
- ◇ Apporter un soutien aux aidants des personnes accompagnées
- ◇ Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants
- ◇ Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées.

Ainsi le Conseil départemental a financé les actions suivantes dans le cadre de cette dotation :

- ◇ Location de 8 véhicules sans permis permettant aux salariés sans permis d'élargir leur champ d'intervention
- ◇ Location de 3 véhicules thermiques mis à disposition des professionnels dans chaque service en cas de panne, de réparation
- ◇ Création d'un poste au service facturation, afin d'optimiser l'organisation et le suivi des relances usagers et caisses de retraite
- ◇ Augmentation du temps de travail de responsables de secteur, afin d'optimiser le suivi qualité auprès des usagers
- ◇ Achat de blouses et tenues de travail supplémentaires
- ◇ Achat d'une flotte de smartphones facilitant la télégésation et la communication avec les professionnels
- ◇ Financement d'heures majorées « Pied levé » en cas de remplacement d'urgence
- ◇ Financement des missions de tutorat pour les nouveaux professionnels et/ou stagiaires
- ◇ Financement de 5 postes de chargés de territoire afin d'accompagner les associations au plus près des territoires, développer les actions de prévention en faveur des usagers SAAD
- ◇ Financement d'un logiciel de pilotage de la démarche d'amélioration de la qualité.

L'année 2023 a été marquée par un renforcement partenarial avec les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), avec qui nous travaillons quotidiennement pour répondre rapidement aux demandes de prises en charge.

La Fédération a intégré différents groupes de travail dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS), afin de présenter les missions de notre service à domicile et de promouvoir le maintien à domicile.

◆ Une activité en baisse, mais un résultat positif

En 2023, le nombre d'heures réalisées est de 264 700h sur les 280 000 prévues soit une baisse de 6 % :

- ◇ Augmentation du nombre de jours d'hospitalisation
- ◇ Disponibilité de places en EPHAD post-Covid
- ◇ Volume de plans d'aide arrêtés du fait de placements

◇ Décès

- ◇ Arrêts de travail liés aux difficultés du métiers entraînant malheureusement l'annulation des interventions faute de pourvoir les remplacements
- ◇ Recrutement complexe du fait de la mobilité exigée et du faible attrait des métiers du domicile

Le Conseil départemental conscient de ces difficultés, inscrit comme priorité dans le schéma gérontologique 2025-2028 l'attractivité des métiers du domicile.

En 2024, un plan d'action a été élaboré afin de réaliser l'activité budgétée qui se décline en actions concrètes, s'appliquant à l'ensemble des secteurs.



◆ La satisfaction des usagers

Nous avons réceptionné 340 questionnaires. 65 % des usagers sont satisfaits ou très satisfaits du service rendu à domicile.

Service Soins Infirmiers à Domicile

◆ Une activité non réalisée

Le taux d'occupation est de 64.20 % pour 2023 contre 67.40 % en 2022 soit une baisse de 4.70 %. Le manque d'aides-soignantes sur les trois services ne permet pas la prise en charge du nombre de patients prévus. En 2023, la durée moyenne de prise en charge a été plus courte. Un plan d'actions est en cours d'élaboration afin d'augmenter l'activité malgré les freins identifiés.

En partenariat avec la Croix-Rouge Française, nous avons accueilli une aide-soignante en contrat de professionnalisation et deux en alternance. Cela s'est concrétisé par un recrutement en CDI.

◆ Les protocoles

Les infirmières coordinatrices ont réalisé un travail en 2023 afin de sécuriser les soins à domicile et les aides-soignantes dans leur pratique. Différents protocoles ont été réactualisés, d'autres élaborés afin de répondre à des situations complexes rencontrées.

◆ La mise en place de la télégestion

Dans le cadre des **Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)** du numérique, les SSIAD ont pu bénéficier à partir de novembre 2023, de la mise en place de la télégestion ce qui facilite le suivi de la modulation horaires et des déplacements. L'équipement en smartphones de chaque aide-soignante a permis la création d'une adresse mail pour chacune et de faciliter la communication.

◆ Le temps psychologue en SSIAD sur le territoire vitryat

La psychologue intervient auprès des patients du SSIAD Sud-Ouest Marnais du SSIAD du Centre Hospitalier de Vitry.

L'accompagnement assuré auprès des patients et de leurs aidants est toujours apprécié en complémentarité des soins apportés.

La psychologue a proposé 29 accompagnements, pour lesquels 27 entretiens ont été conduits. Ceux-ci se décomposent comme suit :

- ◇ 4 à destination des patients, soit 14,8%
- ◇ 7 à destination des aidants, soit 25,9%
- ◇ 16 à destination du binôme, soit 59,3%.

La majorité des interventions (88,9%) sont conduites au domicile (soit 24). Les entretiens téléphoniques (soit 3) restent une modalité de soutien facilitante (11,1%), laquelle permet de passer outre la distance géographique et ainsi de maintenir le lien.

◆ Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

Le service a bénéficié d'une année entière d'activité suite à l'arrivée en juin 2022 d'une ergothérapeute.

82 patients sur le secteur d'Etoges et 33 sur celui de Vitry ont été accompagnés.

Les Assistantes de Soins en Gériatrie et l'ergothérapeute ont réalisé 1 123 séances. Ce sont 96 nouvelles demandes de prise en charge qui ont été adressées à l'ESAD, majoritairement par des médecins neurologues des consultations mémoires.

Service Soins Infirmiers à Domicile / Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

◆ Approche commune de l'évaluation externe

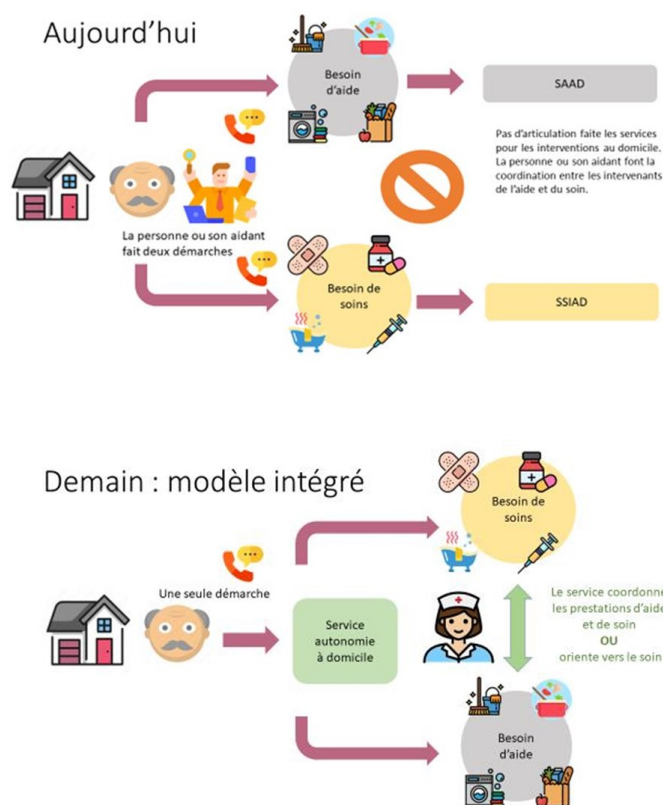
Une formation au nouveau référentiel d'évaluation externe dispensée en mai 2023, aux services SAAD/ SSIAD a permis un travail collaboratif dans l'appropriation de cette démarche d'amélioration de la qualité de service.

Outre les critères d'évaluation, la notation, la méthodologie à mettre en place afin de réaliser l'autoévaluation, cette formation a permis aux professionnels des services supports, de prendre du recul sur leur travail et d'identifier les procédures appliquées correspondant au référentiel.

◆ Des fiches actions comme feuille de route du projet de service du futur service autonomie

Un comité de pilotage réunissant administrateurs, bénévoles et professionnels, a permis l'élaboration de fiches actions visant à développer une politique Ressources Humaines attractive et un plan de communication. Cette démarche vise à garantir la pérennité des activités du domicile, en conformité avec le futur service autonomie.

Riche d'échanges et de prises de recul sur notre organisation, ce travail guide désormais la conduite de notre activité au quotidien.



Un partenariat a été établi suite à la création du **Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)** par des rencontres entre les équipes.

Les formations à l'application PARCEO ont été suivies par nos professionnelles afin de faciliter et sécuriser les partenaires sur leur territoire.

Les sollicitations auprès du DAC nous ont permis de solutionner plusieurs situations complexes.

DES NOUVEAUTÉS À LA FÉDÉRATION

◆ Nouvelle permanence pour le SAAD à Suippes



Suite à un incident ayant touché les anciens locaux, l'équipe du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile en charge des secteurs de Châlons, l'Argonne-Mourmelonnais et Rémois, a intégré de nouveaux bureaux situés, Place de l'Hôtel de Ville sur la commune de Suippes.

◆ Nouveaux bureaux pour les équipes SAAD et SSIAD à Vitry-le-François



Après plusieurs années passées dans les bureaux rue Aristide Birand devenus trop petits avec le temps, nos équipes peuvent maintenant profiter d'un nouvel espace de travail situé dans l'ancienne école de La Salle à Vitry-le-François, qui a été entièrement rénové et aménagé.

◆ Nouveaux véhicules électriques



La Fédération a commencé par équiper ses chargées de territoire et ses conseillers numériques de véhicules électriques. Ils sont également à disposition des conducteurs bénévoles de la Mobilité Solidaire.

La flotte s'est agrandie avec les premiers véhicules électriques mis à disposition des services supports SAAD et SSIAD.

◆ Plus d'équipements numériques

◆ Une salle de réunion équipée pour les visioconférences mise à disposition des administrateurs, des associations et des salariés, pour des séances de travail ou des formations à distance.



◆ Une salle de réunion équipée d'un écran dynamique mise à disposition des administrateurs, des associations et des salariés, pour des séances de travail ou des formations nécessitant la projection de documents.



◆ De nouveaux moments de convivialité



Organisation d'une sortie interservices sous forme de randonnée et pique-nique



Mise en place de repas de fin d'année pour la présentation des vœux.

S'ORGANISER POUR MIEUX AGIR

■ Par l'implication avec la Fédération nationale

- ◇ 121 000 familles adhérentes
- ◇ 1 850 associations locales
- ◇ 25 000 bénévoles
- ◇ 17 000 salariés
- ◇ 69 Fédérations départementales
- ◇ 11 Fédérations régionales
- ◇ 260 structures petite enfance
- ◇ 2 100 accueils de loisirs
- ◇ 6 000 jeunes engagés
- ◇ 7 500 personnes en formation
- ◇ 175 points de médiation numérique
- ◇ 36 tiers lieux ruraux
- ◇ 133 « permanences consommation »
- ◇ 500 clubs seniors
- ◇ 156 associations de service aide à domicile

■ Par l'implication avec la Fédération régionale

- ◇ 18 277 familles adhérentes
- ◇ 792 contrats réalisés sur l'année 2023, dont 34.7 % concernés la Marne
- ◇ 1 859 Contrats d'Engagement Educatif, dont 36.9 % pour la Marne
- ◇ L'accueil du Congrès National Familles Rurales à Metz, les 14 et 15 octobre 2023.

Quelques chiffres sur les formations de la Marne (associations et Fédération) :

- ◇ 63 dossiers de formation financés par Uniformation pour 139 790 €
- ◇ 244 stagiaires (188 salariés concernés, 12 employeurs)
- ◇ 32 sessions de formation pour 2 597 heures/stagiaires
- ◇ 112 stagiaires marnais ont participé à un stage BAFA et 6 stagiaires marnais à un stage BAFD
- ◇ 115 stagiaires ont participé à des stages BAFA organisés dans la Marne. Aucun stage BAFD n'a été organisé en 2023
- ◇ 11 formations bénévoles pour 73 personnes.

Familles rurales
Vivre mieux !
MARNE

MANGER SEUL
C'est manger sans saveur.

TROUVEZ DE L'AIDE
Avec Familles Rurales.

Fédération Familles Rurales Marne
38 rue des Dats
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
Par téléphone : 03 26 68 36 15
Par mail : ffd.marne@famillesrurales.org

Avec le soutien de **LE DÉPARTEMENT Marne**

Avec le soutien de **LE DÉPARTEMENT Marne**

PARTENAIRES

Merci à tous les partenaires qui nous soutiennent



Conseil départemental de la Marne



Caisse d'Allocations Familiales de la Marne



Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie



Agence Régionale de Santé



Caisse Primaire d'Assurance Maladie



MSA Marne Ardennes Meuse



Crédit Agricole



Union Départementale des Associations Familiales



Fondation JM Bruneau



Etat

- Les communes de Bazancourt, Courtisols, Fère-Champenoise, Larzicourt, Montmirail, Moussy, Suippes
- Les Communautés de communes de La Moivre à la Coole, des Côtes de Champagne et Val de Saulx, de Perthois - Bocage et Der, de la Brie Champenoise, Sézanne Sud-Ouest Marnais et Sud Marnais
- Le CIAS de la Grande Vallée de la Marne

CHIFFRES EN MARNE

- ◇ 97 associations
- ◇ 2 associations de territoire et 3 groupements d'associations
- ◇ 6 064 familles adhérentes
- ◇ 1 089 bénévoles actifs
- ◇ 350 salariés fédéraux soit 262.54 ETP
- ◇ 201 salariés associatifs



Familles Rurales Fédération Marne

38 rue des Dats

51520 Saint Martin sur le Pré

03 26 68 36 15

fd.marne@famillesrurales.org

marne.famillesrurales.org



www.facebook.com/famillesrurales.marne

webdesfamilles.fr